

PROJET T.R.I.G-Eau

Transfrontalité, Résilience, Innovation et Gouvernance pour la prévention du risque hydrogéologique

**PROGRAMME
ITALIE-FRANCE MARITIME
2014-2020**



Composant T4 OUTPUT T4.1 Policy paper

**VERS UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE ET PARTICIPATIVE POUR LA
GESTION DES RISQUES HYDRAULIQUES EN MILIEU URBAIN PAR
LA MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES VERTES**

Partenaire responsable: Consorzio di bonifica 5 Toscana Costa

Responsable: Alessandro Fabbrizzi

Assistance technique: Centro Italiano per la Riqualificazione Fluviale

Responsable: Giancarlo Gusmaroli

Contribution: Agence des Villes et des Territoires Méditerranéens Durables

Responsable: Alice Cucchiaro, Karim El Arnaouty

AVANT-PROPOS

Les villes sont des écosystèmes dotés d'une forte concentration de population humaine, qui représentent plus de 50 % de la population mondiale, environ 70 % de la population italienne et 80 % de la population française. Il s'agit d'environnements socio-économiques cruciaux pour les communautés humaines.

La gestion des risques hydrauliques dans les zones urbaines est un des défis les plus complexes auxquels est confrontée la communauté mondiale, en raison de l'utilisation élevée des sols et de l'inadéquation des systèmes de drainage urbains. Ce défi est exacerbé par les changements climatiques en cours en Méditerranée qui met de plus en plus fréquemment à rude épreuve le fonctionnement de quartiers voire de villes entières.

Le projet TRIG-Eau, cofinancé dans le cadre du programme Interreg Italie-France «Maritime», a abordé la problématique des risques hydrauliques en milieu urbain résultant de l'artificialisation des cours d'eau et de l'augmentation croissante des surfaces imperméabilisées - phénomène aggravé par les changements climatiques en cours - par la mise en place d'outils informatiques d'analyse et de diagnostic, de processus de sensibilisation et de participation du public, d'interventions structurelles et de mesures non structurelles faisant référence aux techniques typiques des «solutions fondées sur la nature» («*nature based solutions*»), également désignées, dans la documentation technique, par le terme «infrastructures vertes¹» («*green infrastructures*») ou «solutions de drainage urbain durable» (*Sustainable Urban Drainage solutions* - SUDS).

Le projet TRIG-Eau a, notamment, pour objectif de développer la résilience des territoires en promouvant les infrastructures vertes pour la gestion des apports hydrauliques, afin de restaurer le cycle hydrologique naturel en favorisant l'infiltration et en réduisant le ruissellement [*runoff*], notamment au profit de la sécurité des communautés anthropiques.

Les études et enquêtes menées dans le cadre du projet TRIG-Eau ont permis de comprendre les principaux obstacles qui s'opposent à la diffusion et au développement des infrastructures vertes, tant en Italie qu'en France. Les résultats de ces recherches – qui ont été également confirmés par les entretiens menés auprès d'un groupe important d'acteurs (citoyens, décideurs politiques, autorités locales, planificateurs) – ont montré comment le manque de connaissances techniques des décideurs politiques vis-à-vis de ces solutions, couplé à l'incertitude relative aux frais de réalisation et de maintenance, à l'absence de réglementation et de directives, au manque de mesures d'incitation à l'appui de ces solutions innovantes, ainsi qu'aux trop rares opportunités de collaboration entre les institutions de recherche et les autorités locales, représentent autant d'obstacles à surmonter, car tous ces aspects critiques suscitent une certaine méfiance par rapport

¹ Les infrastructures vertes peuvent être définies comme une série d'interventions, de technologies et de pratiques qui utilisent les caractéristiques naturelles du sol, du sous-sol, des masses d'eau et de la végétation, dans des zones naturelles ou semi-naturelles, afin de favoriser, en les mimant, les processus d'infiltration, d'évaporation et d'épuration inhérents au cycle hydrogéologique naturel. Les infrastructures vertes peuvent constituer des réseaux de zones naturelles et semi-naturelles, qui ont été planifiés, au niveau stratégique, tout comme d'autres éléments environnementaux, afin de fournir un vaste éventail de services écosystémiques, parmi lesquels, entre autres, la capacité de régulation du climat et du cycle hydrologique (et notamment la régularisation du ruissellement et l'atténuation possible des risques hydrauliques), la formation des sols, l'épuration de l'air et de l'eau, la production alimentaire et le recyclage des nutriments.

aux solutions traditionnelles, plus connues et supposées plus fiables malgré diverses preuves du contraire.

L'on observe, toutefois, un intérêt croissant et une sensibilité accrue vis-à-vis d'une approche innovante constituée par des infrastructures vertes capables d'apporter une solution "naturelle" au problème du ruissellement des eaux météoriques et du changement climatique en milieu urbain, en tenant compte des limites évidentes des solutions traditionnelles.

L'approche TRIG-Eau peut être rattachée à différentes politiques mises en place au niveau global et communautaire, qui visent à actualiser et à orienter les modèles de développement actuels, et notamment:

- ⇒ L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par les Chefs d'État lors du Sommet de l'ONU sur le développement durable qui a eu lieu du 25 au 27 septembre 2015, a fixé les engagements en faveur du développement durable à réaliser d'ici à 2030². Parmi les 17 objectifs (ODD), le projet TRIG-Eau a pour objectif de contribuer à l'ODD-06 « *Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau* » et à l'ODD-11 « *Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* ».
- ⇒ Le *Green Deal*, adopté à l'échelle européenne par l'acte COM(2019) 640 du 11 décembre 2019, vise à « *protéger, préserver et améliorer le capital naturel de l'UE et à protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement* », en mettant l'accent sur l'urgence de la mise en œuvre de politiques d'adaptation au changement climatique et sur la nécessité d'orienter les ressources financières vers des solutions plus vertes dans la gestion des menaces climatiques.
- ⇒ La Directive 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation a défini une stratégie commune, au niveau européen, pour la gestion des inondations temporaires de zones qui ne sont pas habituellement couvertes par l'eau³, mais elle ne permet pas, concrètement, aux États membres de traiter entièrement les problèmes de nature hydraulique qui affectent les zones urbaines équipées de systèmes de drainage.

Dans le cadre du projet TRIG-Eau, trois actions pilotes d'infrastructure verte ont également été mises en œuvre (à Camogli en Ligurie, sur l'île d'Elbe en Toscane, et à Solarussa en Sardaigne). Ces interventions se différencient entre elles de par leur contexte de référence et par les solutions techniques adoptées, qui ont démontré, dans l'ensemble, la faisabilité et l'efficacité de l'approche adoptée, tout en rencontrant, en même temps, un certain nombre de difficultés de mise en œuvre

² Il prévoit, parmi les 17 objectifs (ODD) et 169 cibles, les objectifs et cibles suivants: « *d'ici à 2030, réduire de manière significative le nombre de décès et le nombre de personnes touchées et diminuer de manière substantielle les pertes économiques directes, par rapport au produit intérieur brut global, causées par des catastrophes naturelles, y compris celles liées à l'eau, en particulier en ce qui concerne la protection des populations pauvres et des personnes les plus vulnérables* » et « *d'ici à 2020, augmenter considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques intégrées et des plans en matière d'inclusion, d'exploitation efficace des ressources, d'atténuation du et d'adaptation au changement climatique, de résilience face aux catastrophes, et qui promeuvent et mettent en œuvre une gestion globale des risques de catastrophes à tous les niveaux, conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030.* »

³ Y compris les inondations causées par les fleuves et les rivières, les torrents de montagne, par des cours d'eau temporaires méditerranéens et les inondations des zones côtières par la mer, à l'exclusion, toutefois, des inondations dues au débordement des égouts.

témoignant de la nécessité de mettre à jour les politiques et les systèmes de gouvernance en matière de gestion des risques hydrauliques en milieu urbain afin d'assurer une adoption efficace de ces solutions.

Lors du séminaire transfrontalier qui a eu lieu à Camogli en novembre 2019, dans le cadre de *l'Université d'Automne* de TRIG-Eau, les partenaires du projet et d'autres partenaires concernés par les thèmes en question ont convenu de l'urgence de réorienter les politiques transfrontalières, nationales, régionales et locales en matière de gestion des risques hydrauliques en milieu urbain, notamment en ce qui concerne l'approfondissement et la diffusion des connaissances, la promotion des infrastructures vertes, l'amélioration de la gouvernance locale et le financement des « solutions fondées sur la nature ».

Dans ce contexte, les partenaires du projet TRIG-Eau considèrent que l'exploitation, dans le cadre des politiques transfrontalières, nationales, régionales et locales, des solutions étudiées et développées dans le cadre du projet peut constituer une opportunité significative d'amélioration de la gestion des risques hydrauliques dans les zones urbaines.

Par conséquent, les partenaires recommandent la mise en place des politiques suivantes aux décideurs publics compétents pour la zone de coopération faisant l'objet du programme INTERREG Italie-France «Maritime», comprenant la Ligurie, la Sardaigne et la Toscane pour la partie italienne et la région SUD et la Corse pour la partie française.

RECOMMANDATIONS EN MATIERE DE POLITIQUES

POINT 1 - Modèle de gouvernance

La gestion des risques hydrauliques dans les zones urbaines exige des approches multi-cibles, intégrées et participatives, capables de répondre de manière adaptative à la complexité et à l'incertitude des variables climatiques, urbanistiques et socio-économiques existantes. Il convient, donc, d'adopter, dans cette optique, des approches de gouvernance à plusieurs niveaux capitalisant également le modèle développé dans le cadre du projet TRIG-Eau et permettant de mettre en place des politiques publiques, des modèles d'activité, des compétences techniques et des comportements collectifs fondé(e)s sur des cadres de connaissances avancés, des structures de décision participatives et des solutions techniques innovantes.

POINT 2 - Stratégie de mise en œuvre

Afin de permettre l'adoption des modèles de gouvernance visés AU POINT 1 pour la gestion des risques hydrauliques en milieu urbain, nous avons identifié quatre domaines prioritaires d'attention et d'intervention, à savoir:

DOMAINE DES CONNAISSANCES

DOMAINE DES SOLUTIONS TECHNIQUES

DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

DOMAINE DU FINANCEMENT

Il est notamment recommandé de promouvoir, au niveau local (par ex. au niveau municipal ou de consortium), territorial (par ex., au niveau régional ou de district) et national (par ex., au niveau national, transfrontalier, communautaire) les mesures ci-après, en tenant compte des différences administratives et socio-économiques propres aux régions italiennes et françaises pour lesquelles seulement certains niveaux de gouvernance peuvent être opportuns ou possibles.

DOMAINE DES CONNAISSANCES

- acquisition, mise en réseau, partage et diffusion des données relatives au climat, à l'urbanisme, au bâtiment et aux infrastructures ainsi qu'au tissu socioéconomique les plus significatives en milieu urbain;

ACTIONS PRIORITAIRES

LOC TER NAT

Recensement, caractérisation et surveillance hydraulique des parties enterrées des cours d'eau en milieu urbain

Recensement, caractérisation et surveillance hydraulique des réseaux de drainage urbain et analyse des interconnexions hydrauliques entre le réseau de drainage naturel et le réseau de drainage urbain

Analyse détaillée pour l'évaluation des risques hydrauliques en milieu urbain (par exemple, microtopographie urbaine, vulnérabilité spécifique des différents éléments urbains, etc.)

Développement de plates-formes informatiques (systèmes d'information territoriaux) pour la gestion durable hydraulique en milieu urbain

- mise en place de supports techniques et organisation de parcours de création de compétences pour les techniciens publics et privés concernant l'utilisation des outils essentiels en matière de diagnostic, participation, planification, de projets et de gestion, en particulier en ce qui concerne les outils informatiques de support à la décision, aux techniques participatives et aux infrastructures vertes;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
----------------------	----	-----	-----

Valorisation des outils informatiques pour l'analyse, le diagnostic avancé et l'aide à la prise de décisions sur le risque hydraulique en milieu urbain

Organisation d'événements de formation en partant des offres didactiques existantes sur la planification participative et la conception intégrée d'infrastructures vertes dans les espaces urbains, avec la participation de différentes catégories professionnelle et en prévoyant la délivrance de crédits de formation

Elaboration et adoption de manuels techniques et opérationnels et de règlements pour le recensement, la conception, la réalisation, la gestion et la maintenance des infrastructures vertes (drainage SUDS, etc.) pour l'atténuation des risques hydrauliques en milieu urbain, en se référant spécifiquement au contexte climatique transfrontalier

Mise en valeur des outils existants de support à la prise de décision pour favoriser la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques hydrauliques incluant les infrastructures vertes (par exemple, plateforme TRIG-Eau)

Mise en place de laboratoires expérimentaux de gouvernance locale ou groupes de travail multi-compétences/multi-acteurs pour l'expérimentation d'approches participatives en matière de gestion des risques hydrauliques en milieu urbain

DOMAINE DES SOLUTIONS TECHNIQUES

- mise en œuvre d'infrastructures vertes en tant qu'éléments stratégiques pour la régénération urbaine, la gestion intégrée de l'eau et l'atténuation des risques hydrauliques en milieu urbain;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
<i>Mise en œuvre de projets de réhabilitation urbaine, donnant la priorité à des solutions multifonctionnelles associant la qualité environnementale, les mobilités douces, l'amélioration du microclimat, la gestion de l'eau et la protection sociale.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Promotion de l'évaluation de solutions de remplacement au niveau de la planification, de la programmation et de la faisabilité, par l'analyse des infrastructures vertes et leur comparaison par rapport aux interventions traditionnelles (business-as-usual) en termes de coûts/bénéfices intégrés (environnementaux, économiques, sociaux);</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Promotion d'initiatives de contrôle des infrastructures vertes, afin d'élargir la base de données et le niveau de connaissances concernant les performances hydrologiques et hydrauliques et, plus généralement, environnementales (atténuation de la pollution, îlot thermique, etc.)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Sensibilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques vis-à-vis des objectifs et caractéristiques des infrastructures vertes pour éviter des situations de conflits et optimiser l'efficacité de la construction des projets (acceptabilité sociale et prévention des coûts additionnels)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Préparation d'une stratégie pour la mise en œuvre d'infrastructures vertes en milieu urbain, à l'appui de la planification urbaine, du renouvellement du parc de projets et d'une rationalisation de l'emploi des ressources financières disponibles</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

- dialogue inter- et intra-institutionnel entre administrations publiques ayant des niveaux de politique, de planification et de programmation différents;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
<i>Promotion de comités de pilotage permanents (type : AGORA de l'eau en Région SUD) en vue de la définition de politiques homogènes au sein de toutes les filières institutionnelles et du partage de leurs stratégies de mise en œuvre (règles, financement, bonnes pratiques, procédures de mise en œuvre), notamment en ce qui concerne la gestion du réseau hydrographique en milieu urbain</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Développement d'outils opérationnels pour l'évaluation de l'impact des infrastructures vertes, afin de faciliter le processus de décision pour leur déploiement sur le territoire</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Activation de protocoles et de groupes de travail conjoints à différentes échelles permettant d'aborder de manière intégrée la planification et la programmation des interventions hydrauliques et environnementales en milieu urbain et leur répercussion à l'échelle du bassin hydrographique</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Elaboration d'un cadre de définition des compétences des différentes entités dans la gestion du réseau hydrographique naturel et des réseaux de drainage urbain, en particulier en ce qui concerne les parties enterrées du réseau

Simplification des procédures administratives en vue de la mise en place d'une infrastructure verte pour la gestion des risques hydrauliques en milieu urbain

- intégration des politiques et des normes relatives à la construction, aux aspects socio-économiques, aux ressources hydrauliques et environnementales, à différentes échelles spatiales (bâtiment, quartier, ville, bassin hydrographique, district/région) et temporelles (temps réel, court, moyen et long terme);

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
----------------------	----	-----	-----

Intégration de la question des inondations en milieu urbain dans les politiques de gestion des risques hydrauliques et hydrologiques (Directive "Inondations" et sa transposition dans les États Membres)

Prise en compte dans les stratégies de planification urbaine et d'aménagement au niveau local, de règles et d'orientations prévoyant, lors de la re-conception des espaces publics existants (routes, trottoirs, zones vertes, parkings, zones scolaires, etc.), le remplacement des surfaces imperméabilisées par des zones de laminage, des surfaces filtrantes, des zones d'accumulation et de réutilisation des eaux superficielles

Elaboration de plans d'adaptation au changement climatique intégrés dans les outils de gestion de l'urbanisme et du territoire

Mise en place concertée public-privé d'accords opérationnels pour la gestion intégrée et coordonnée des infrastructures vertes à l'échelle urbaine

- information, sensibilisation et participation des principaux secteurs socio-économiques et du grand public, en vue de la sensibilisation des différents secteurs d'activité et des organisations ainsi que des simples citoyens aux comportements responsables et résilients, et de la suppression des barrières culturelles qui empêchent l'identification et l'adoption des infrastructures vertes;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
----------------------	----	-----	-----

Mise en œuvre de campagnes de sensibilisation aux conditions du risque hydraulique des territoires, aux comportements à tenir en cas d'urgence et aux solutions de prévention pouvant être adoptées via les infrastructures vertes (par exemple, SUDS)

Mise en place de programmes de participation active des communautés locales à l'évaluation de solutions de remplacement et aux choix de programmes pour la gestion des risques hydrauliques en milieu urbain (Contrats de Rivière)

Promotion de partenariats/accords de développement local pour la concertation et le partage des responsabilités entre les acteurs publics et privés en ce qui concerne les stratégies et les solutions pour la gestion des risques hydrauliques en milieu urbain

Mise en place d'espaces d'échange et de co-construction (approche bottom-up) avec les entreprises innovantes pour l'identification et la promotion de modèles économiques durables des infrastructures vertes.

Création de catalogues de bonnes pratiques pour le recensement des expériences réussies et la valorisation de la contribution des communautés locales à la mise en place de stratégies intégrées de gestion des risques hydrauliques en milieu urbain

- identification, dans le cadre réglementaire de référence, des différents niveaux de compétence institutionnelle, de l'importance de la gouvernance participative, de l'adoption d'une infrastructure verte et de la mise en œuvre de toute autre mesure visant à améliorer la gestion hydraulique des zones urbaines;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
----------------------	----	-----	-----

<i>Adoption de normes visant à limiter l'utilisation de sols, en autorisant une nouvelle utilisation de ces derniers uniquement dans les cas où il n'existe pas de solution de remplacement consistant à réutiliser les terrains déjà bâtis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

<i>Adoption de critères environnementaux minimaux pour la conception d'actions d'initiative publique et privée, qui prévoient expressément l'infrastructure verte comme alternative préférable dans tous contextes</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

<i>Adoption de règles reconnaissant, dans le cadre de la gouvernance participative, le lieu de concertation des accords de programme entre acteurs publics et privés pour la définition des modalités de mise en œuvre des infrastructures vertes en milieu urbain</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

<i>Introduction de mécanismes d'incitation pour l'intégration des infrastructures vertes dans les appels d'offres publics et privés</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

DOMAINE DU FINANCEMENT

- mise en place de mesures incitatives pour favoriser la mise en œuvre, par les entreprises et les particuliers, de bonnes pratiques basées sur les Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour la gestion du patrimoine immobilier et mobilier urbain;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
<i>Mise en place d'allègements fiscaux et de dispositifs de réduction des charges d'urbanisme pour la mise en place d'infrastructures vertes relevant de la compétence des particuliers</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Mise en place de mesures pour la réhabilitation urbaine fondées sur les infrastructures vertes et création de conditions non dérogatoires afin de favoriser la réhabilitation du bâti existant, pour limiter l'extension de l'espace urbain notamment en ce qui concerne les égouts</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Promotion des mécanismes existants de certification volontaire dans les programmes de réhabilitation urbaine durable (bâtiment). et valorisation des acteurs publics et privés qui sont à l'origine de ces transformations, par le biais de campagnes de communication</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Orientation des fonds structurels de la programmation financière communautaire, nationale et régionale pour soutenir les processus de gouvernance participative et les infrastructures vertes en milieu urbain</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Sensibiliser les financeurs privés à intégrer les enjeux d'infrastructures vertes et biodiversité dans leurs mécanismes de financement.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- mise en place de partenariats financiers public-privé en vue de la mise en place d'une infrastructure verte pour la gestion des risques hydrauliques en milieu urbain;

ACTIONS PRIORITAIRES	LC	TER	NAT
<i>Apport de ressources financières à l'appui des actions d'études hydrauliques en milieu urbain qui abordent de manière intégrée les problématiques des réseaux hydrauliques et celles des réseaux de drainage</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Apport de ressources financières (publiques et privées) pour soutenir des actions pilotes, de démonstration et de bonnes pratiques en matière de gestion des risques hydrauliques en milieu urbain grâce à des infrastructures vertes</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Apport de ressources financières destinées à soutenir les processus volontaires de gouvernance à l'échelle urbaine – ou à l'échelle du bassin hydrographique concerné – tels que les incubateurs et les activateurs de communautés résilientes et les bonnes pratiques de gestion (intelligence collaborative)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

POINT 3 - Vérification des résultats

Les bonnes pratiques visées AU POINT 1, appliquées sur la base des recommandations figurant AU POINT 2, doivent faire l'objet d'un suivi approprié afin de produire des preuves scientifiques de leur efficacité et de la cohérence du modèle économique, en mettant les informations produites à disposition des décideurs politiques et des communautés locales.

POINT 4 - Capitalisation des expériences

Les réalités urbaines dans lesquelles le modèle de gouvernance visé au POINT 1 est appliqué sont mises en réseau en vue du partage des défis motivants et des résultats obtenus, dans le but de construire une communauté transfrontalière qui devienne une ressource de base et une incitation à la diffusion continue des bonnes pratiques.